

**HOSPITALISATION CLASSIQUE  
A LA CLINIQUE SAINT-PIERRE,  
comment ça marche ?**



**Dr BARDOU**



**Dr BEN BRAHEM**



**Dr DUGUE**



**Dr LEBRETON**



# TABLE DES MATIERES

---

## **1 - L'hospitalisation, comment ça marche ?**

Que ferez-vous avant l'hospitalisation ?

Que ferez-vous la veille et le jour de l'opération ?

Que ferez-vous les jours suivants ?

Que ferez-vous le jour de la sortie ?

## **2 Quand et comment contacter l'équipe chirurgicale ?**

## 2- L'hospitalisation classique, comment ça marche ?

### Que ferez-vous avant l'hospitalisation ?

**Vous avez donc bénéficié d'une consultation** auprès du chirurgien

(Pôle Médical Saint-Pierre, 80 rue Pascal Marie Agasse, 66000 PERPIGNAN

Tél : **04 68 56 26 57**, fax : 04 68 56 97 88).

- Le chirurgien vous a expliqué la nécessité, le but, les tenants et les aboutissants de l'opération.
- La date opératoire a été convenue, ainsi qu'un rendez-vous auprès de nos confrères anesthésistes (83 rue Pascal Marie Agasse, 66000 PERPIGNAN - Tél : **04 68 56 26 63**, Fax : 04 68 68 18 83).

**D'autre part, différents documents vous seront remis :**

**1- La programmation de la chirurgie comprenant :**

- La **date** du rendez vous avec nos confrères anesthésistes.
- La **date** de la chirurgie.
- Un **consentement éclairé** à compléter, signer et remettre à l'infirmière le jour de l'hospitalisation.
- Un devis si **dépassement d'honoraires** : A envoyer à votre mutuelle pour connaître votre taux de remboursement.  
Ce dépassement d'honoraires sera à régler lors de la visite post opératoire au chirurgien.  
Nous vous remettrons à ce moment là un reçu (le bordereau de facturation vous sera envoyé par la Clinique Saint Pierre) vous

permettant de vous faire rembourser la somme en fonction de vos garanties.

## 2 - Une Chemise Patient "Hospitalisation" comprenant :

- Un **questionnaire médical** pour les anesthésistes : nécessité de le remplir avant le rendez-vous et à compléter lors de l'entretien.
- Une **fiche de renseignements** à compléter avant le rendez-vous d'anesthésie.
- Une fiche de **Pré-admission Hospitalisation** à compléter et à remettre au service de Pré-admission avant la consultation d'anesthésie (**prévoir 30 minutes** avant la consultation).
- Une fiche "**Services Hôteliers Hospitalisation**" vous présentant les différentes prestations proposées au sein de l'établissement que vous pouvez choisir.
- Une **fiche "information du patient"** comprenant une autorisation de soins et d'opérer, la désignation de la personne de confiance et une autorisation de soins et/ou opérer pour les mineurs ou majeurs protégés.
- Une fiche vous permettant de **rédiger vos directives anticipées** dans le cas où vous souhaiteriez faire cette démarche.
- La **liste des Praticiens** intervenant à la Clinique Saint Pierre.
- Le **Carnet de séjour Hospitalisation** pour bien préparer votre séjour.
- Le **livret de la clinique** présentant l'établissement.
- Le **livret Administratif Hospitalisation** à compléter et à remettre à l'infirmière le jour de votre entrée.
- La **Fiche de Commission des Usagers**.

### En fonction du type d'opération et de vos antécédents :

- Il sera organisé une prise de rendez-vous pour une **consultation spécialisée**, comme le cardiologue et/ou le pneumologue.
- L'**arrêt d'éventuels traitements** avec au besoin des médicaments relais (comme les anticoagulants) vous sera précisé et prescrit par l'anesthésiste.
- Une ordonnance de **bas à varices** et/ou une **ceinture de contention** peut vous être fournie.

## Que ferez-vous la veille et le jour de l'opération ?

**Vous serez hospitalisé(e) la veille de l'intervention vers 15 heures** à la clinique et vous serez accueilli(e) par le personnel paramédical.

- Nécessité de faire l'entrée administrative au service **Admission** du rez-de-chaussée.
- Monter dans le service **au 4<sup>ème</sup> étage** (04 68 56 26 22) où vous serez accueilli(e) par l'infirmière. L'infirmière vous mentionnera de façon approximative l'heure de passage au bloc opératoire ; en effet les urgences chirurgicales peuvent modifier le programme opératoire.
- Remettre à l'infirmière votre dossier d'entrée, le consentement éclairé, les résultats d'examens sanguins et morphologiques.
- Visite des chirurgiens et des anesthésistes.
- Douche antiseptique et tonte au niveau de la zone opérée (entretien avec aide soignante).
- Repas le soir, puis à jeun à partir de minuit.

**Le jour de l'opération,** vous resterez à jeun jusqu'à l'intervention et une douche antiseptique vous sera à nouveau préconisée.

Un brancardier vous accompagnera au bloc opératoire, où vous serez accueilli(e) par l'équipe du bloc opératoire.

**Après l'opération,** vous serez réveillé(e) (salle de réveil), puis secondairement transféré(e) :

- soit au service de soins intensifs (2<sup>ème</sup> étage, 04 68 56 21 36),
- soit vous retournerez dans votre chambre dans le service de chirurgie digestive au 4<sup>ème</sup> étage de l'établissement.
- Le choix entre soins intensifs et service normal est déterminé par le type de chirurgie et vos antécédents.

Pour les interventions lourdes, vous serez directement transféré(e) en réanimation chirurgicale du 1<sup>er</sup> étage, où vous serez accueilli(e) par l'équipe des Drs CARBOGNANI, BENDEDDOUCHE et VILLET. (04 68 56 26 15).

**Le soir de l'intervention**, vous serez revu(e) par un chirurgien de l'équipe qui vérifiera votre état clinique et la bonne prescription des médicaments (antalgiques...).

## Que ferez-vous les jours suivants ?

**Des visites biquotidiennes matin et soir** sont assurées par les 4 chirurgiens (Drs BARDOU, BEN BRAHEM, DUGUE et LEBRETON ) à tour de rôle, tout en sachant que chacun d'entre eux est exactement au courant de votre pathologie et de votre suivi post-opératoire. Vous les verrez aussi le week-end et les jours fériés.

Si vous avez des interrogations, n'hésitez en aucun cas à les questionner. Pour vos proches, un chirurgien de l'équipe est disponible en consultation toutes les après midi au Pôle Médical Saint-Pierre, 80 rue Pascal Marie Agasse, Tél : 04 68 56 26 57, fax : 04 68 56 97 88.

Un des 4 chirurgiens est d'astreinte 24h/24 et est donc joignable à toute heure. D'autre part, un réanimateur-anesthésiste, un cardiologue sont présents de garde à la clinique Saint-Pierre H 24, en cas d'urgence absolue.

Les heures de visite dans le service de chirurgie digestive pour les proches sont autorisées de 11 h à 20h.

**Dès la disparition des nausée, en cas d'absence de douleurs importantes et de contre indication,** vous serez déperfusé(e). Un traitement antalgique par la bouche associé si nécessaire à d'autres traitements, vous sera proposé ainsi que la reprise du traitement antérieur. L'alimentation sera progressivement introduite.

**En cas d'hospitalisation en unités de soins spécialisées,** comme les soins intensifs et la réanimation chirurgicale, vous serez transféré(e) secondairement dans le service de chirurgie digestive quand votre état de santé sera jugé satisfaisant.

Les heures de visite pour les proches sont autorisées :

- de 13h à 14h en réanimation chirurgicale (04 68 56 26 15) au premier étage. Le Médecin-réanimateur pourra renseigner vos proches sur l'évolution de votre état de santé.
- de 12H à 14h et de 18h à 20h en soins intensifs (04 68 56 21 36) au deuxième étage.

## Que ferez-vous le jour de la sortie ?

**Une sortie vous sera proposée quand votre état clinique le permettra et que votre ration alimentaire par la bouche sera suffisante.** La sortie reste déterminée par le chirurgien. Vous quitterez la clinique, en fin de matinée, muni(e) du compte rendu d'hospitalisation à savoir :

- Le compte rendu opératoire et la lettre de sortie,
- Les ordonnances de médicaments nécessaires,
- Une ceinture de contention éventuelle,
- Un rendez-vous avec le chirurgien vous sera notifié,
- Un arrêt de travail éventuel.

**Si votre état de santé le nécessite, un transfert dans une maison de convalescence** pourra être organisé. Parlez-en au plus tôt à l'infirmière du service de votre désir d'aller en maison de convalescence, afin que le délai d'attente soit minimisé.

**Les formalités administratives** seront à faire à la sortie au rez-de-chaussée de la clinique au niveau de l'accueil.

## 2 - Quand et comment recontacter l'équipe chirurgicale ?

**Outre le contrôle postopératoire, vous devez absolument contacter l'équipe chirurgicale de la Clinique Saint-Pierre, votre médecin traitant ou le service des urgences de la Clinique Saint- Pierre avant 21H et le 15 (SAMU) après 21H, dans les cas suivants :**

- Fièvre persistante et élevée supérieure à 38.5 °,
- frissons,
- saignements ou hématomes,
- difficultés respiratoires,
- douleurs insupportables,
- malaise,
- Suintement de liquide purulent au niveau de la plaie.

**Pour contacter notre équipe chirurgicale :**

- Soit vous rendre directement aux urgences de la Clinique Saint-Pierre avant 21H (**04 68 56 28 28**), où vous serez accueilli(e) par un médecin urgentiste, qui le cas échéant, pourra contacter notre équipe chirurgicale de garde.
- Soit téléphoner au bureau de consultation des Drs BARDOU - BEN BRAHEM - LEBRETON - DUGUE au **04 68 56 26 57**
- Après 21 H et si votre état ne permet pas d'attendre le lendemain, contacter directement le 15 (SAMU).